



Université
de Montréal



chaire en paysage et environnement

APPEL À COMMUNICATION ** ÉTUDIANT.E.S **

Colloque 404 - Les valeurs paysagères intangibles: savoir les documenter et les mobiliser pour alimenter l'action envers les paysages au Québec

Organisé par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal ([CPEUM](#)) dans le cadre de [l'ACFAS 2025](#) le 7 mai 2025

Responsables (équipe CPEUM):

- Sylvain Paquette, Professeur, U. de Montréal
- Caroline Gagnon, Professeure, U. Laval
- Iseult Séguin Aubé, candidate programme PhD interdisciplinaire en aménagement de l'U. de Montréal
- Jeanne-Hélène Jugie, conseillère de recherche

La rhétorique à l'égard de l'action paysagère s'est transformée au cours des dernières décennies, faisant passer le paysage d'un objet réservé aux experts à un objet démocratique. Dans la foulée de l'expression croissante des sensibilités sociales envers le paysage, le Québec a été témoin d'une pluralité d'initiatives innovantes adaptées aux spécificités locales et régionales.

Des acteurs se rassemblent : pour la protection et la valorisation des paysages, en réponse aux pressions multiples induites ; pour envisager l'action paysagère comme une contribution au sentiment d'appartenance et de fierté, au bien-être des individus et des communautés. La reconnaissance du caractère relationnel du paysage nécessite ainsi une compréhension fine de ces composantes intangibles. Par exemple, les enjeux liés aux changements climatiques entraînent de vives préoccupations sociales envers la qualité des paysages et des cadres de vie. Or, si le milieu municipal se dotent de plus en plus d'outils pour considérer les composantes tangibles des paysages (ex. : caractéristiques physico-spatiales), la prise en compte des valeurs intangibles reste un défi. L'absence de considération à leur égard peut entraîner des conséquences bien réelles au sein des communautés, pouvant conduire à l'émergence de tensions, voire d'épisodes de conflit. Il est dès lors essentiel de réfléchir collectivement aux manières de révéler ces valeurs pour ensuite les mobiliser dans l'action.

La prise en charge de ces enjeux implique une multiplicité d'acteurs du territoire, du citoyen, aux experts, aux élus. La perspective partenariale doit donc être au cœur de la réponse à apporter à ces défis d'envergure. C'est dans cette optique que la CPEUM a créé le projet d'atlas social des paysages et des territoires pour le Québec. Cette démarche et certains résultats seront présentés et mis en dialogue avec les travaux d'autres parties

prenantes pour faire avancer les connaissances et la prise en compte des dimensions intangibles de la demande sociale en paysage. Ce thème demeure d'ailleurs peu discuté, dans la littérature comme dans la pratique, d'où son intérêt scientifique.

Les défis rencontrés dans la pratique seront abordés lors de présentations d'études de cas et d'expertises variées, de réflexions sur les outils et approches méthodologiques propices pour favoriser l'inclusion - notamment celle des groupes touchés par des enjeux de justice épistémique -, et pour tirer des leçons utiles au développement de nouveaux projets à travers le Québec.

Nous invitons les étudiant.e.s à soumettre des propositions de communication en lien avec les thèmes ci-dessous. Le comité de sélection choisira parmi les propositions celles qui pourront faire l'objet d'une communication orale et celles qui pourront être présentées sous forme d'affiche.

Après une **conférence d'ouverture**, le colloque se déroulera sous la forme de **3 sessions thématiques**, auxquelles les étudiants pourront participer :

1. De la connaissance à l'action paysagère : quel rôle pour les valeurs paysagères intangibles ?
2. Démocratie paysagère et planification : études de cas.
3. De la documentation des valeurs intangibles à leur mobilisation dans l'action paysagère : outils et leçons.

Le colloque se poursuivra par un **panel** : Quel avenir pour l'action paysagère dans le contexte de l'adoption de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire ainsi que des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) ?

La journée se terminera par un **cocktail de réseautage**.

Des posters étudiants seront affichés, facilitant les échanges durant les pauses, le lunch et le cocktail.

Critères de sélection

- Apporter un éclairage nouveau sur le rôle des valeurs paysagères intangibles dans la problématique du passage de la connaissance à l'action paysagère, et répondre à une des thématiques
- Expliciter la pertinence du contenu présenté au vu de la pratique (priorité accordée aux études de cas)

- Clarté du propos en tenant compte du caractère récent des données utilisées ou études de cas
- Capacité à susciter l'intérêt d'un auditoire diversifié intervenant sur le paysage

Soumettre une proposition

Veillez remplir le **formulaire en ligne** au plus tard le **17 février 2025** :

- Titre (max 180 caractères, espaces compris).
- Résumé (maximum 1 500 caractères, espaces compris)
- Liste des co-auteur.e.s
- Format : Word, PDF, formulaire en ligne.

Veillez noter que l'ensemble des communications aura lieu en français.

Une décision vous sera communiquée au plus tard le **21 février 2025**. Pour toute information, écrire à jeanne-helene.jugie@umontreal.ca

Dates importantes

- 17 février 2025 : Date limite de soumission des propositions
- 21 février 2025 : Notification de la décision du comité d'évaluation
- 3 mai : Date limite de réception des fichiers Powerpoint des présentations orales et des affiches papier
- 7 mai 2025 : Tenue du colloque.

L'inscription à l'ACFAS est obligatoire pour tous.

